



J'aurais aimé savoir les politiques des pays voisins sur la cigarette

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 17 mars 2009

Bonjour,

J'aurais aimé savoir depuis quand est il interdit de fumer dans les centres commerciaux, cinéma, métro, enfin tous lieux publics.

J'aurais aimé savoir les politiques des pays voisins sur la cigarette.

D'avance merci et à bientôt

Réponse :

Pour le metro, comme pour le train, l'interdiction date du [22 mars 1942](#).

Pour les autres lieux, dénommés lieux public de manière erronée, l'interdiction concerne les lieux qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail et elle s'applique depuis le 29 mai 1992. Une interdiction partielle était cependant déjà en vigueur depuis le 9 juillet 1976.

Pour connaître l'évolution pas à pas de la législation et de la réglementation, consultez la page qui est réservée à l'[interdiction de fumer dans le site de DNF](#)

La plupart des pays européens ont adopté une politique proche, voire plus volontariste que la France. Ils y ont été fortement encouragés par l'UE.